

À Paris, Est Ensemble et Plaine Commune,
40% des loyers sont plus chers
que ce que la loi autorise

Vérifie le loyer maximal autorisé
↓ dans ton quartier ↓



<https://paris-loyers.fr>

Si ton loyer est au-dessus de ce plafond,
tu pourras le signaler à ta commune
C'est elle qui poursuivra tes proprios en justice,
tu n'auras rien de plus à faire